

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

24<sup>ème</sup> année - N° 4479 - Jeudi 12 Octobre 2023 - Prix : 200 Fc

COOPÉRATION MORONI-NAIROBI :

## Les kenyans exemptés du visa comorien



Image d'illustration

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

**L'école primaire de Hampanga-  
Mutsamudu dans la galère**

LIRE PAGE 2

**Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)**

**27 Rabioul Awal 1445  
Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Octobre 2023**

**Lever du soleil:**

**05h 41mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 04mn**

Fadjr : 04h 32mn

Dhouhr : 11h 58mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib: 18h 07mn

Incha: 19h 21mn



## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE :

## L'école primaire de Hampanga-Mutsamudu dans la galère

*L'éducation est une priorité essentielle pour le développement d'une communauté.*

*Malheureusement, dans la commune de Mutsamudu, cet objectif semble être relégué au second plan. Les élèves de l'école primaire de Hampanga en font les frais puisqu'ils ont énormément de difficultés à rejoindre les salles de classe.*

La voie d'entrée à l'école est jonchée de marchandises étalées, rendant ainsi l'accès au sein de l'établissement à la fois difficile et dangereux. Cette situation est d'autant plus préoccupante que l'école cohabite avec le marché, et aucune mesure de sécurité n'est prise par les autorités compétentes. Depuis des années, c'est donc une vraie anarchie qui règne sur cette voie. L'éducation, pourtant si importante pour l'avenir de notre jeunesse, est totalement négligée dans objectifs de la commune. Les élèves de l'école de Hampanga sont privés d'un environnement propice à l'apprentissage, leur avenir est donc compromis. Pire, ils ont énormément de difficultés à rejoindre les salles de classe. « Personne n'a un mot à dire, on vit cette galère depuis des années et rien ne change », avance un père d'élève qui indexe directement la Mairie qui prélève des taxes journalières au marché. En effet, l'école primaire de Hampanga doit cohabiter avec le marché public, ce qui entrave considérablement l'accès à l'éducation. Les élèves doivent traverser un dédale de stands, de vendeurs et d'acheteurs agités pour parvenir jusqu'à leurs salles de classe. Cette situation crée de nombreux obstacles pour les élèves qui perdent ainsi du temps précieux d'apprentissage. De plus, l'agitation et le bruit incessant du marché rendent difficile la concentration en classe.

La responsabilité de cette situation semble reposer sur les épaules de la Mairie. En effet, celle-ci est accusée de privilégier la collecte de quelques taxes sur le marché plutôt que d'investir dans les infrastructures éducatives. Cette négligence a un impact direct sur les élèves et limite leurs chances de réussite scolaire. « Il est urgent que les autorités prennent des mesures pour remédier à cette situation. Il est primordial d'accorder une réelle importance à l'éducation des jeunes de la commune de Mutsamudu », poursuit-il. Et d'ajouter : « Il est nécessaire de créer un espace dédié à l'école de



Hampanga, loin de l'agitation du marché. Cela permettrait aux élèves de se concentrer et de bénéficier d'un environnement propice à l'apprentissage. Il est temps que la Mairie prenne ses responsabilités et agisse en faveur de l'éducation. Les enfants de la commune de Mutsamudu méritent une meilleure chance de réussite scolaire. Il est essentiel de faire de

l'éducation une priorité réelle et de garantir un accès facile et sûr à l'école primaire de Hampanga. Il est temps de mettre fin à cette situation qui ne fait que nuire à l'avenir de nos enfants. Il est grand temps que le conseil d'école et celui de la commune prennent leur responsabilité pour sauver cette école.

Nabil Jaffar

## HABARI ZA UDUNGA

## Le vieux monsieur et le temps qui passe

*Nous aimons raconter cette histoire qui s'est déroulée dans les années 70. C'est l'histoire d'un respectable monsieur qui avait l'habitude à chaque fin d'après-midi, d'aller palabrer avec des amis sur une petite place qu'ils avaient aménagée près de la grande mosquée de vendredi. Vous vous imaginez aisément les sujets qui y étaient discutés. De tout et de rien, disent les mauvaises langues. Et puis, un beau jour notre monsieur respectable déserta la fameuse petite place.*

Un mois passa et un des ses amis le rencontra par hasard au détour d'une ruelle dans la Médina et, bien sûr ne manqua pas de lui demander les raisons qui l'ont poussé à désertir la place. Réponse : « Tu sais, des fois j'avais des choses importantes à faire et je n'osais pas m'en aller, de peur que vous ne cassiez du sucre sur mon dos après mon départ, de ce fait je restais dans les discussions et remettais mes affaires à plus tard. C'est pour cela que j'ai pris mon courage à deux mains et décidé de m'occuper de mes affaires au lieu de passer mes après-midi à parler de ce que font les autres ».

La morale de cette histoire, si morale il y a, est que nos « bangwés » et aujourd'hui les réseaux sociaux sont devenus des véritables moulins à paroles et même s'ils font partie du paysage de nos traditions, ils constituent des abîmes à avaler le temps, notre temps. Or, il est un fait recon-

nu que pour nous, les habitants des îles de la lune, le temps n'est pas de l'argent. C'est peut-être pour cela, que nous passons notre temps à gaspiller notre argent dans des dépenses ostentatoires. Histoire, bien sûr de passer du bon temps.

Mais, il serait temps de changer tout cela, car pendant tout ce temps, l'argent n'attend pas. Lui; il n'a pas de temps à perdre. Donc, autant nous en tenir au temps. Mais est-il

encore temps ? Car on dit que le temps perdu ne se rattrape jamais ! Peut-être pas, car nos lointains cousins gaulois nous disent qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire ! Alors prenons le temps de nous occuper des projets qui nous feront avancer ainsi que le pays.

Il faut toujours le rappeler les îles de la lune ne sont pas le centre du monde. Les pérégrinations de notre microcosme politique en train

en train d'échafauder des scénarios à n'en plus finir, à chaque chant du coq ne sont pas de nature à nous sortir de l'ornière. Il est temps d'ouvrir les yeux et voir les chamboulements géostratégiques qui se dessinent. À nous de construire une vision d'ensemble qui englobera nos différences dans un monde en pleine ébullition. Soyons de bons stratèges et donnons à nos îles le rôle de carrefour qui doit être le sien entre le

continent Africain et l'Asie. L'absence de grille de lecture face aux événements mondiaux, ne doit pas empêcher nos décideurs à tous les niveaux à se projeter vers des nouveaux horizons. Comme le vieux monsieur de la petite place, occupons-nous de nos affaires car personne ne le fera à notre place.

Mmagaza



**UNION DES COMORES**

.....

*Unité-Solidarité-Développement*

\*\*\*\*\*



**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE**



**Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)**



**Moroni, le 12 octobre 2023**

**COMMUNIQUE**

Lors du lancement de l'avis de manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un consultant pour soutenir la Banque Centrale des Comores dans l'acquisition d'une plateforme de paiements numériques switch national et sa mise en œuvre, la date limite de soumission des manifestations d'intérêts qui était fixée au **16 octobre 2023** est reportée au **vendredi 20 octobre 2023 à 10h30 (heure locale, GMT+3)**.

**THABIT Housna**

Coordonnatrice Nationale

## COOPÉRATION MORONI-NAIROBI :

## Les kenyans exemptés du visa comorien

*Pour renforcer les liens de coopération entre Moroni et Nairobi, le gouvernement comorien a annoncé la levée de l'obligation de visa pour tous les kenyans à compter du 1er novembre 2023. Cette mesure de réciprocité vise à promouvoir les échanges commerciaux et simplifier les mouvements transfrontaliers.*

Après l'annonce de Nairobi, c'est au tour de Moroni de rendre la politesse.

Quelques semaines après l'annonce de l'exemption du visa Kenyan à tous les Comoriens, le gouvernement comorien a pris à son tour une décision similaire en ce qui concerne les ressortissants kenyans. « À partir du 1er novembre 2023, l'Union des Comores supprime l'exigence de visa pour tous les citoyens kenyans se rendant aux Comores », lit-on dans un communiqué du ministère de l'intérieur. Cette mesure vise à renforcer les liens, à promouvoir les échanges

commerciaux et à encourager la circulation des biens et des personnes entre les deux pays.

Selon toujours le dit communiqué, cette décision renforce l'amitié profonde qui lie nos deux nations et l'engagement fort de l'Union des Comores envers la coopération bilatérale, régionale et continentale, telle qu'exprimée par l'accession du Président de l'Union des Comores à la Présidence de l'Union Africain.

Pour mémoire, les deux chefs d'Etat ont convenu à Moroni lors de

la fête nationale du 6 juillet dernier d'exempter les titulaires de passeports ordinaires des deux pays de l'obligation de détenir un visa pour se rendre au Kenya ou en Union des Comores. L'idée est de simplifier les déplacements, en mettant l'accent sur le développement des échanges commerciaux. Cette facilitation des mouvements transfrontaliers est perçue comme un jalon essentiel pour consolider les relations économiques et culturelles entre les Comores et le Kenya. Pour

rappel, le président Ruto avait pris l'engagement avant la fin de l'année de supprimer l'obligation du visa pour tous les comoriens désirant se rendre au Kenya. Il a également annoncé l'octroi de 100 bourses d'études et a pris l'engagement que les étudiants comoriens paieront les mêmes frais de scolarisation que les étudiants kenyans.

Andjouza Abouheir

## MICRO-FINANCE

## Meck Mohéli a tenu son assemblée générale avec succès

*Samedi 7 octobre dernier à la salle multifonctionnelle de Fomboni, la mutuelle d'épargne et de crédit MECK Mohéli a tenu son assemblée générale ordinaire. C'était l'occasion de faire le bilan financier de l'année écoulée et renouveler son conseil d'administration et son comité de surveillance.*

La salle multifonctionnelle de Fomboni était pleine à craquer ce samedi 7 octobre pour l'assemblée générale ordinaire consacrée à l'exercice 2022. C'était l'occasion pour les dirigeants de cette institution financière décentralisée de faire le bilan de l'exercice de l'année précédente, analyser les difficultés rencontrées mais aussi présenter les perspectives pour l'année 2023. « Je me félicite mon équipe et moi de pouvoir réunir tous ces gens. C'est une fierté », se réjouit



Ibrahim Yssouf Madi le gérant de la MECK Mohéli. Cette mutuelle de crédit et d'épargne a présenté à l'assemblée générale un total du passif et des capitaux propres de 2 milliards 108 millions 627 mille

francs comoriens au 31 décembre 2022.

Au cours de cette assemblée, trois membres du conseil d'administration et un membre du comité de surveillance ont été réélus par accla-

mation pour un nouveau mandat. Ce sont des membres pourtant élus l'année dernière pour un mandat de 3 ans mais le règlement exige un renouvellement des membres, donc ils étaient obligés de démissionner

et se porter candidats. Comme aucune autre candidature n'a été déposée, malgré l'appel lancé, Harthidine Daroumi a été acclamé membre du comité de surveillance, Soudjay Attoumane, membre du comité de crédit et Checkdine Said du conseil d'administration.

Lors de la séance des questions et réponses, certains membres présents à l'AG ont émis le souhait de la décentralisation de la MECK dans les régions, comme Mlédjélé pour limiter les va et vient des clients vivant dans ces régions. Une doléance qui est déjà en cours de satisfaction, selon les responsables. La question des taux d'intérêt élevés a été aussi soulevée et le gérant a fait savoir que la MECK a fait des efforts pour partir de 12% à un taux compétitif de 10%.

Riwad

## ELECTION 2024 :

## La jeunesse de Daniel Bandar et Nour El Fath se mobilise

*A l'approche des élections présidentielles et des gouverneurs, le mouvement des jeunes qui soutient*

*le secrétaire général du gouvernement Daniel Bandar et le conseiller privé (CP) du chef de*

*l'Etat Nour El Fath, réaffirme son soutien indéfectible au gouvernement.*



Après la convocation du corps électoral par décret du 4 octobre 2023, les mouvements et partis politiques commencent à se mobiliser. C'est le cas du mouvement de la jeunesse de Daniel Bandar et Nour El Fath. Dans un point de presse tenu le lundi 09 octobre dernier, ces jeunes se disent prêts à accompagner et de travailler sur le terrain pour apporter leur soutien à la mouvance présidentielle dans cette échéance électorale. « Comme vous l'avez vu, le président de la République a convoqué le collège électoral par décret du 4 octobre dernier. Cela veut dire qu'il faut réactiver le travail de sensibilisation au sein de ses partisans. On peut dire qu'il y a eu pas mal de sensibilisation ces derniers mois et des reformes au sein du parti. Ce qui fait que le parti au pouvoir a enregistré beaucoup de nouveaux jeunes adhérant », avance Gaffour Andjibou, chargé de la politique du mouvement. Et de poursuivre : « Nous précisons que le

mouvement de la jeunesse de Daniel Bandar et Nour El Fath est prêt à accompagner le bureau national et fédéral du parti CRC. En tant que mouvement de la jeunesse, nous sommes confiants en la vision du chef de l'Etat ».

De son côté, le secrétaire général du mouvement Mohamed Athoumani a montré que c'est une nouvelle ère de la jeunesse. Les jeunes doivent prendre leur responsabilité. « Nous constatons que beaucoup de jeunes ont des responsabilités au sein du gouvernement. Le SGG et CP nous répètent chaque fois que c'est à nous les jeunes de prendre part au développement du pays. Il faut avoir une confiance en nous même, se fixer un objectif et surtout une vision pour le pays. Et cette vision est déjà mise en œuvre, il ne reste que la jeunesse pour se mobilise pour accompagner le gouvernement. Je pense que l'heure est arrivée » dit-il.

Nassuf Ben Amad



## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

**Pays :** Union des Comores  
**Nom du projet :** Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC)  
**Numéro d'identifiant du Projet :** P 177646  
**Numéro de Don :** IDA - E0490  
**Référence du marché :** KM-AEP SONELEC-362591-CS-QCBS  
**Intitulé du marché :** Sollicitation à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un **Cabinet d'Audit comptable et financier** pour réaliser l'audit des comptes de la Société Nationale d'Electricité des Comores (SONELEC).  
**Date d'émission :** 26/09/2023

### CONTEXTE

L'Union des Comores, par l'intermédiaire du Ministère en charge de l'Energie (le Client), souhaite développer la production d'énergie solaire dans le pays et améliorer la performance de la Société nationale d'électricité SONELEC.

Le projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) se fixe comme objectif de construire des installations de production photovoltaïque (PV) avec stockage sous forme de batteries et d'injecter cette production dans le réseau électrique afin de diversifier le mix énergétique des Comores. La production PV substituera donc la production thermique classique et permettra ainsi de réduire la consommation des énergies fossiles, ici le diesel.

Ce projet soutient les principaux objectifs de la politique énergétique du gouvernement de l'Union des Comores (GdC). Exploiter le potentiel d'énergie solaire du pays améliorera la sécurité énergétique en réduisant la dépendance des Comores au pétrole. Il contribuera à honorer les engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris. Enfin la réduction des coûts de production du kWh et l'amélioration de la qualité de fourniture favoriseront l'emploi et le développement économique local.

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un Cabinet d'Audit comptable et financier pour réaliser l'audit des comptes de la Société Nationale d'Electricité des Comores (SONELEC).

L'objectif de l'audit financier et comptable est d'exprimer une opinion professionnelle et indépendante sur la situation financière de la SONELEC ainsi qu'il ressort des états financiers établis sur la base des informations financières. Les livres comptables de la société servent de base à la préparation des états financiers et sont établis par un autre cabinet missionné à cet effet. Les périodes concernées par l'audit sont :

- 1er exercice allant du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019
- 2ème exercice allant du 01 janvier 2020 au 31 décembre 2020
- 3ème exercice allant du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021
- 4ème exercice allant du 01 janvier 2022 au 31 décembre 2022

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et à fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

### PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant doit être (i) un Cabinet d'audit et d'expertise comptable, indépendant et faisant profession habituelle d'auditer les comptes, (ii) régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des experts-comptables membre de l'IFAC, et (iii) jugé acceptable par la Banque. Le Cabinet doit avoir une expérience confirmée en audit financier des comptes de sociétés industrielles/commerciales en général et d'électricité en particulier.

Le personnel clé de la mission d'audit doit comprendre au moins un chef de mission et deux auditeurs. Le profil de cette équipe devrait être au minimum :

- (a) Un Auditeur associé signataire ou cosignataire du rapport, justifiant d'un titre d'Expert-comptable inscrit au tableau d'un Ordre affilié à l'IFAC (attestation à présenter) et d'au moins cinq (5) ans d'expérience comme associé.
- (b) Un Chef de mission, un Expert-Comptable diplômé et membre régulier d'un Ordre affilié à l'IFAC (attestation à présenter), justifiant d'au moins 5ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits de projets, et ayant également participé comme chef de mission à au moins 5 missions d'audit des projets financés par les partenaires de développement.

(c) Des auditeurs, justifiant d'un diplôme supérieur en audit et comptabilité (BAC+4 au minimum), et ayant réalisés au moins 3 missions d'audit financier de projets et 5ans d'expérience professionnelle en audit financier

Les équipes qui interviendront sur terrain doivent également avoir :

Une bonne connaissance des systèmes de gestion financière informatisée et des logiciels de comptabilité générale, analytique, budgétaire et financière et de gestion de projet ;

Une bonne maîtrise du français écrit et oral, l'anglais serait un atout ;

Un sens marqué de l'organisation, de la responsabilité, de la rigueur et de l'intégrité. Le consultant sera une firme ou un consortium de firmes (alignées derrière une firme principale).

Les Consultants devront être aptes à assurer leurs missions dans toutes les îles d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore.

### CONDITIONS DE SOUMISSION

- L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à soumettre une proposition complète au stade de l'Appel d'Offre.

- Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. Les consultants peuvent et pourront s'associer entre firmes invitées et firmes non-invitées afin d'améliorer leurs qualifications. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes comprenant les CVs du personnel clé et/ou suggestions-commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité. L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à l'appel d'offre. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus. Les consultants peuvent s'associer pour améliorer leurs qualifications.

- Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt.

Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets (FPI) », quatrième édition, novembre 2020» de la Banque mondiale.

- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau. Le modèle de formulaire de candidature à remplir ainsi que les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse ci-dessous et sur le site web de la SONELEC (<https://soneleccomores.com>).

- Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention « **Reference : KM-AEP SONELEC-362591-CS-QCBS** » composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous au **plus tard le 18 octobre 2023 à onze heures (11h00mn) :**

- a. Lettre de manifestation d'intérêt;
- b. Formulaire de renseignement dûment rempli ;
- c. Documents administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;
- d. Pièces justificatives à l'appui des prestations similaires réalisées durant les trois/quatre dernières années;

### - L'adresse de dépôt :

Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.  
 Coordonnateur de l'AEP  
 Route de Salimani, quartier Sahara.  
 Moroni – Comores  
 Tel : +269 7631094/ 3339800  
 Email : aep.paesc@gmail.com  
 Date de publication : le 31 aout 2023

### Nota Bene :

- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail susmentionnée ci-dessus avec comme objet la référence du présent AMI ;
- A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation.
- Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de débriefing pour les firmes non-éligibles pour la liste courte

## ESPACE JEUNES

**Kayoum Mbamba, entre football amateur et football international**

*Pour le deuxième épisode de Mini-Cœlacanthes, la série va mettre en avant un joueur méconnu du public, mais qui était un cauchemar pour les défenseurs de son championnat. Ce joueur se nomme Kayoum Mbamba, attaquant du FC93 et meilleur buteur ex aequo des U19 Nationaux.*

Auteur d'une saison exceptionnelle avec le FC 93, Kayoum Mbamba compte un total de 19 buts en 26 matchs en U19 National. Cela fait de lui le meilleur buteur de son groupe et l'un des meilleurs buteurs tous groupes confondus du championnat. À peine monté en U19 National cette saison, le club amateur a failli réussir à réaliser l'exploit de se qualifier pour les phases finales des U19 Nationaux, mais a échoué à la dernière journée face à l'ESTAC Troyes.

Néanmoins, les performances et la régularité de Kayoum dans la saison ont été récompensées. D'abord par une nomination dans le Paname Best Player 2023, une cérémonie qui réunit les meilleurs jeunes d'Île-de-France par génération. Ensuite, l'attaquant du FC 93 reçoit une convocation pour le premier rassemblement des Comores U23. Un rassemblement réussi pour l'attaquant comorien. Durant les 3 matchs effectués par les Comores, il

a été buteur dans chaque match avec un total de 4 buts.

**Un parcours francilien**

Formé à l'AAS Sarcelles, il a grandi et a débuté le football en région parisienne. Réputée partout en France pour être un vivier de jeunes talents, c'est dans ce milieu qu'il s'est forgé. En effet, le niveau régional est élevé et l'attaquant a évolué sur ces terrains jusqu'à ses 18 ans. Pendant ses années à Sarcelles, les Comores l'ont repéré et sélectionné pour l'Arab Cup U20 2021. À ce moment-là, Kayoum avait seulement 16 ans. Il a connu sa première sélection face à l'Irak et puis sa première titularisation face à un Sénégal bien supérieur.

L'été dernier, l'attaquant comorien quitte l'AAS Sarcelles pour jouer au FC 93. Le FC 93 venait de monter en U19 National. Il a saisi l'opportunité de jouer au niveau national pour affronter les meilleurs jeunes de France. C'est sa toute première saison où il évolue dans un championnat national alors qu'il a toujours joué au niveau régional. Parallèlement à sa saison en U19 National, l'ancien sarcellois effectue sa première apparition avec l'équipe première du FC 93 en National 2.

Un attaquant tranchant Kayoum Mbamba est un atta-



quant assez technique capable d'évoluer sur l'aile gauche. Il aime prendre la profondeur, se positionner à la limite du hors-jeu pour surgir derrière la défense et n'a pas peur du duel. Devant le but, que ce soit une frappe extérieure du pied, enroulée, une balle piquée ou une frappe puissante, il sera capable d'ajuster sa finition par rapport au placement du gardien. Cette saison, le FC 93 mise sur lui en l'intégrant dans l'effectif de National 2. Le

Comorien devra gagner sa place dans l'équipe. En effet, après avoir prouvé son talent dans le championnat national U19, il devra se confronter au plus haut niveau amateur du football français.

Concernant les Comores, la sélection possède de grandes difficultés au poste d'avant-centre. El Fardou Ben Mohamed n'est plus tout jeune. La question de son remplacement devient primordiale et ses blessures le confirment. Adel

Mahamoud a déjà été envisagé pour prendre sa place, d'où ses dernières convocations avec les A. Kayoum Mbamba possède de grandes qualités et serait peut-être une possibilité pour le coach Zerdouk à ce poste. Néanmoins, le mini-Cœlacanthe devra d'abord se confronter au monde sénior avant d'envisager une sélection avec les A.

**Nassuif Abdallah**  
(Comores Football 269)

**FICHE DE POSTE****Assistant(e)****Groupe 7****DEFINITION SYNTHETIQUE**

Appui logistique au service de coopération et d'action culturelle pour le déploiement de la stratégie d'investissement solidaire et durable via la mise en œuvre des programmes 185 et 109.

**ACTIVITES PRINCIPALES**

Sous l'autorité du conseiller d'action et coopération culturelle et des attachés de coopération, l'assistant(e) travaillera en binôme avec l'assistante du COCAC.

Il/elle sera notamment en charge des tâches suivantes :

- Traitement (saisie dans l'application CROCUS) et suivi des dossiers de bourses, missions et invitations en France et à l'étranger ;
- Appui à l'organisation de la commission franco-comorienne des bourses du gouvernement français (BGF) ;
- Préparation et rédaction des conventions et décisions de financement ainsi que des contrats ;
- Suivi des engagements juridiques et de la consommation des crédits (programmes 185 et 209) en lien avec le COCAC adjoint et le SGA ;
- Elaboration de tableaux de bord facilitant le pilotage administratif et budgétaires ;
- Analyse des rapports financiers et vérification des justificatifs d'emploi des crédits ;
- Aide à l'organisation des examens des écoles françaises pour les cursus auditeurs étrangers (INSP, ENFIP, END...) ;
- Classement des dossiers du SCAC et traitement des archives en lien avec le CAD.

**SAVOIR-FAIRE**

- Maîtrise des outils bureautiques (excel, word outlook) ;
- Capacité de synthèse ;
- Qualités rédactionnelles.

**CONNAISSANCES**

- Connaissances en comptabilité publique française

**QUALITES PERSONNELLES**

- Travail en équipe ;
- Rigueur ;
- Capacité de résistance à la pression

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE**

Confidentialité des dossiers traités.

**ACQUIS PROFESSIONNELS SOUHAITABLES POUR EXERCER L'EMPLOI**

Niveau d'étude : BAC +3  
Expérience professionnelle : + 5 ans

**SERVICE D'EMPLOI**

**POSTE**  
Ambassade de France

**SERVICE**  
Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Union des Comores

**COMPOSITION DE L'EQUIPE DE TRAVAIL**

**1 COCAC, 3 attachés de coopération, 1 VIA et 2 assistantes ADL.**

L'offre d'emploi devra être pourvue dès que possible à compter du 30 octobre 2023.

Les candidatures sont à envoyer sous la forme d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae au secrétariat général de l'ambassade de France par courriel uniquement aux adresses suivantes : juliette.abdi@diplomatie.gouv.fr et sga.moroni-amba@diplomatie.gouv.fr avant le 20 octobre 2023, délai de rigueur.

En l'absence de réponse dans un délai de deux mois, la candidature n'aura pas été retenue.



**Programme d'appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre-Echange aux Comores (APILE)**  
**APPEL A CANDIDATURE POUR UN POSTE DE EXPERT(E) EN MARKETING ET SUPPORT DE PROJET**

**Lieu :** Moroni, Union des Comores

**Date limite de candidature :** 20 octobre 2023 à 23H59, heure de Moroni

**Langues requises :** Excellente maîtrise du français et niveau intermédiaire en anglais à l'écrit et à l'oral.

**Date d'entrée en fonction :** Dès que possible

**Durée du contrat :** 6 mois et possibilité de renouvelable

### I. CONTEXTE

Le Centre du Commerce International (ITC), en partenariat avec le Gouvernement de l'Union des Comores, met en œuvre deux des trois composantes du Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre-Echange en Union des Comores (APILE-Comores). Financé par l'Union Européenne au titre du 11ème Fonds Européen de Développement (FED) et exécuté conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industrielle (ONUDI) et le Centre du commerce international (ITC), le programme APILE vise principalement à contribuer à la diversification et à l'industrialisation de l'économie comorienne, tout en encourageant une transition vers une économie verte et circulaire et la création d'emplois décents respectueuse de l'environnement.

Pour atteindre cet objectif principal, trois composantes ont été définies et réparties entre l'ONUDI et l'ITC. Il s'agit de :

- Composante 1 : Renforcement des capacités techniques et compétitives des entrepreneurs et des TPE/PME comoriennes.

- Composante 2 : Amélioration de l'environnement des affaires et du climat des investissements à travers un dialogue public-privé constructif et favorable aux activités de transformation industrielle et artisanale.

- Composante 3 : Promotion du « Made in Comoros » et de la qualité.

La réalisation de la Composante 1 est sous la responsabilité de l'ONUDI et celle des Composantes 2 et 3 incombe à l'ITC.

Dans le cadre du résultat 3, il est prévu de développer un label "Made in Comoros" pour les produits et services comoriens à des fins domestiques et internationales.

Dans ce contexte, le service d'un/e consultant/e local est requis pour appuyer la mise en œuvre des activités marketing et branding aux Comores. Il/elle sera appuyé par les conseillers Marketing, Branding et E-commerce de l'ITC dans la mise en œuvre effective des composantes 3 susmentionnées du programme APILE, <https://www.apilecomores.org/>

### II. FONCTIONS ET RESPONSABILITES :

Sous la supervision du Conseiller principal en Marketing et Branding, l'Expert/e en marketing et support de projet travaillera assurera les tâches suivantes :

1. Étude de la consommation locale : L'étude sera basée sur la consultation d'un panel de personnes-ressources dans les trois îles, composé de consommateurs, de distributeurs et de producteurs. Cette étude qualitative pourrait être organisée dans chacune des îles en collaboration avec les CCIS locales.

- Préparer la mise en œuvre de l'étude sur la base du brief de l'ITC,
- Mobiliser les personnes-ressources dans les trois îles,
- Organiser des sessions de travail avec les personnes ressources,
- Coordonner la mise en œuvre l'étude avec ITC
- Rédiger un rapport sur l'étude de consommation locale avec les conclusions et les recommandations d'actions et de mesures

### 2. Constitution d'un Comité de Développement (CDM) de la Marque au niveau de chacune des trois îles.

- Contacter les personnes-ressources dans les trois îles,
- Mener le processus de création de ces instances de gouvernance pour faciliter la conduite du reste du programme.

### 3. Support de projet entre octobre 2023 et mars 2024

- Soutenir l'équipe marketing ITC pour organiser deux missions aux Comores (1ère mission octobre 2023, 2ème mission mars 2024)
- Aider l'équipe d'ITC à gérer la communication avec la contrepartie locale.

### III. COMPETENCES

- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction
- Excellentes compétences en communication
- Intégrité ; Travail d'équipe; Communication

### IV. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES

- Diplôme d'études supérieures en Commerce international, Marketing, Économie, Administration des affaires, en Droit ou dans un domaine pertinent
- Minimum 5 ans d'expérience dans le secteur du consulting
- Expérience dans le marketing, branding, ou communication
- Expérience dans la gestion des projets

### V. PROCEDURE ET DATE LIMITE DE SOUMISSION DE CANDIDATURES :

Si vous souhaitez faire acte de candidature, vous pouvez demander le formulaire d'enregistrement, en vue d'une sélection, en adressant un courrier électronique à Monsieur James Howe, Responsable Digital, Marchés et Connectivité, Monsieur Abdelbasset Boulelouah, Conseiller associé – Marketing, image de marque et commerce électronique à l'ITC, Courriel : [apile@intracen.org](mailto:apile@intracen.org); [howe@intracen.org](mailto:howe@intracen.org); [boulelouah@intracen.org](mailto:boulelouah@intracen.org), avec copie aux adresses électroniques ci-après [granfar@intracen.org](mailto:granfar@intracen.org); [tbhwanee@intracen.org](mailto:tbhwanee@intracen.org); [imamo@intracen.org](mailto:imamo@intracen.org); [abbashachim@yahoo.fr](mailto:abbashachim@yahoo.fr) ; [dzalhata@gmail.com](mailto:dzalhata@gmail.com).

**La date limite de clôture des candidatures est fixée au 20 octobre 2023 à 23H59, heure de Moroni.**